

Traduction et post-édition juridique

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V9TITJP

Présentation

cette EC n'est pas proposée en contrôle dérogatoire du fait de sa technicité

Cours organisés sous forme d'ateliers de traduction de textes juridiques tels que contrats, codes d'éthique et autres documents dont la traduction est fréquemment demandée par des entreprises et cabinets d'avocats internationaux notamment. Les étudiants préparent la traduction en vue du cours. Chacun est invité à tour de rôle à lire sa traduction et l'enseignant, animateur de l'atelier, formule des suggestions d'améliorations, donne des conseils, recommande des formules consacrées et apporte toutes corrections nécessaires. Lors de ces cours est également pratiquée la post-édition de traductions automatiques. Certaines notions de droit sont éclaircies lors des cours, qui ont donc également un aspect théorique. Une correction complète est communiquée aux étudiants à l'issue de chaque séance.

Course Description

Workshop-based classes on the translation of legal texts such as contracts, codes of ethics and other documents which international companies and law firms frequently request to be translated. Students prepare the translation for the class. Each student is asked in turn to read their translation, and the teacher, who leads the workshop, makes suggestions for improvement, gives

advice, recommends specific expressions and makes any necessary corrections.

Objectifs

Pratiquer le métier de la traduction juridique, acquérir des compétences linguistiques augmentées (règles grammaticales et orthographiques, vocabulaire technique)

Évaluation

- # Formule standard session 1 - Contrôle continu : 2h de devoir sur table.
- # (Formule dérogatoire session 1 : 2h de devoir sur table)
Attention, pour les cours de spécialité, la formule dérogatoire ne s'applique pas.
- # Session 2 : 2h de devoir sur table

Bibliographie

Black's Law Dictionary, Vocabulaire juridique de Gérard Cornu (PUF), Droit civil, Les obligations, Précis Dalloz.